



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MISE EN CONTEXTE DU PLAN DE REDRESSEMENT

Îles-de-la-Madeleine, le 21 mai 2013 – Depuis plusieurs mois, le CSSS des Îles met tous les efforts nécessaires pour s'adapter aux besoins de la population en mettant en place les orientations du MSSS tout en réorganisant ses services. Le virage actuel visant le chez-soi d'abord, entrepris au provincial, est l'occasion de revoir le continuum de services en faisant autrement et en respectant les valeurs et la vision de l'établissement.

La société évolue et les choses doivent se faire autrement tant ici que dans le reste du Québec et même ailleurs dans le monde. Dans le contexte économique actuel, les gouvernements font face à des déficits importants, qui amènent tous les ministères et les organisations à se questionner sur les façons de faire. Dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, plusieurs éléments peuvent expliquer la situation déficitaire de certains établissements : compressions dans le secteur administratif demandées dans le cadre de la Loi 100, retard dans la mise en place de projets d'optimisation, recours à la main-d'œuvre indépendante, etc. Chaque établissement a une réalité particulière. Quoi qu'il en soit, la situation budgétaire des établissements fait l'objet de travaux importants et l'objectif est d'atteindre l'équilibre; en ce qui nous concerne, notre plan prévoit l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'année 2014-2015.

Le conseil d'administration et le comité de direction du CSSS des Îles sont conscients qu'il faut revoir tout le fonctionnement de l'établissement et que les changements et la réorganisation toucheront tous les services, sans affecter la vision positive et constructive de cette réorganisation. Devant sa responsabilité à l'égard de la population, l'équipe du CSSS des Îles doit tout mettre en œuvre pour assurer la continuité et la qualité des services dans la mesure de ses moyens, en s'adaptant à la situation.

Le plan de redressement de notre établissement est aussi l'occasion de revoir les services et ainsi répondre autrement aux besoins de la population.

Le conseil d'administration et le comité de direction du CSSS des Îles, conscients de leurs responsabilités, tiennent à souligner que leur préoccupation première demeure la qualité, l'accessibilité et la continuité des services à la population, dans le respect de ses moyens.

— 30 —

Source : Céline Lafrance, conseillère en communication
418 986-2121, poste 8094
Courriel : celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca